

Atelier régional: Renforcer la participation du secteur privé en Afrique du Nord

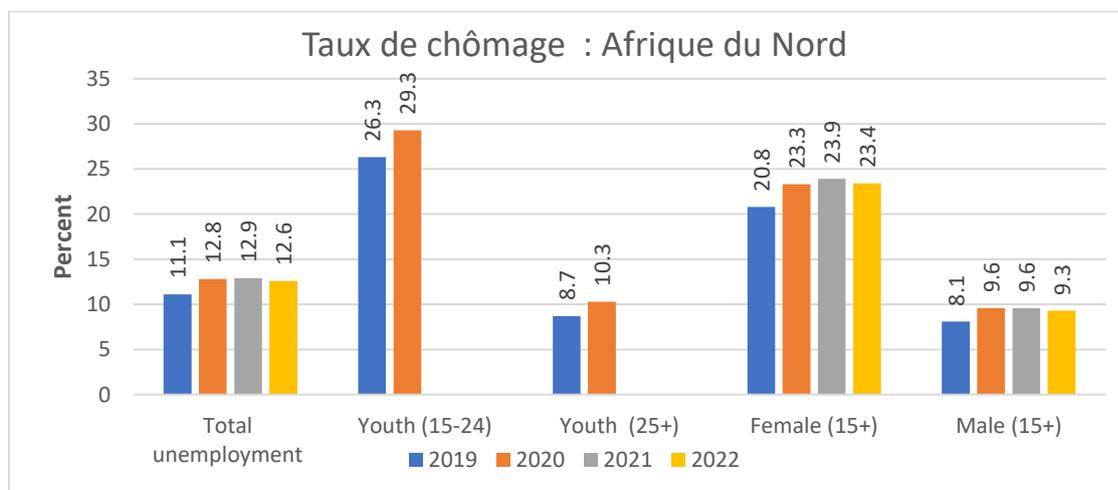
Tanger, Maroc, 20-22 Juillet 2022

Note conceptuelle

1. Contexte et justification

La question du chômage des jeunes, qui persiste depuis longtemps en Afrique du Nord, devrait rester le principal défi économique et social de la région à moyen terme (figure 1). Les petites et moyennes entreprises (PME) du secteur privé sont à même de jouer un rôle déterminant dans la résolution de ce problème, compte tenu de leur capacité à créer des emplois, à favoriser la croissance et à promouvoir l'innovation. En revanche, les grandes entreprises étatiques (EE) sont encore une caractéristique importante des économies nord-africaines. Si dans certains cas, les grandes entreprises étatiques servent le développement, dans d'autres, les entreprises étatiques inefficaces entravent l'innovation du secteur privé et constituent un risque budgétaire pour le pays. En outre, les primes salariales du secteur public, notamment au Maroc et en Tunisie, freinent leurs secteurs privés et alimentent le chômage des jeunes en incitant ces derniers à rejoindre les rangs du secteur public.

Figure 1. Taux de chômage



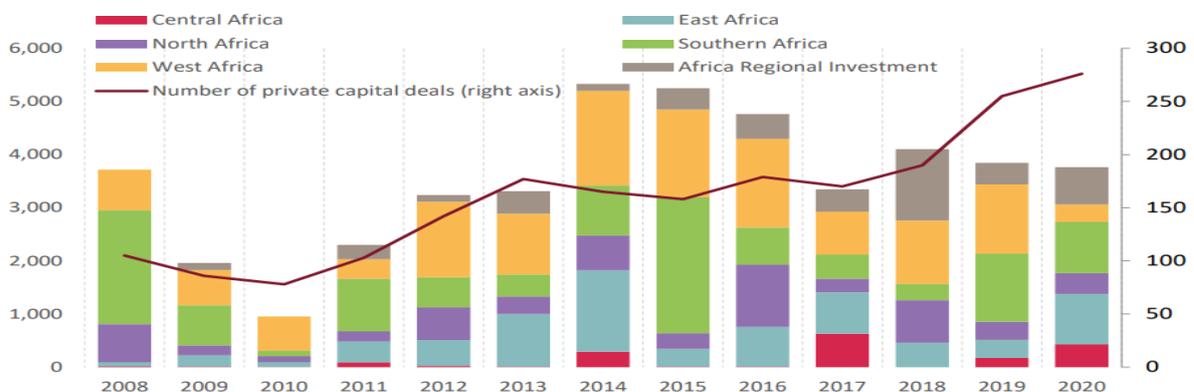
Source : *Emploi et questions sociales dans le monde : Tendances 2022*, OIT.

De même, le secteur privé a un rôle crucial à jouer dans la relance post-pandémie et dans le contexte de la guerre qui sévit actuellement en Ukraine, en aidant les gouvernements à faire face à l'impact économique de ce double choc. La crise provoquée par la COVID-19 a déclenché une multitude de chocs qui ont fortement aggravé les perspectives économiques et sociales en Afrique du Nord. Le conflit entre la Russie et l'Ukraine a eu un impact mitigé sur les perspectives de croissance de l'Afrique du Nord en 2022. Si elle n'est pas résolue, la dépendance à l'égard des produits de base risquerait de compromettre les perspectives de croissance de la région durant la période post-Covid-19. La poursuite du conflit entre la Russie et l'Ukraine pourrait avoir des répercussions négatives sur l'ensemble de la région, du fait notamment de son incertitude croissante, du resserrement des conditions financières mondiales et de l'insécurité alimentaire croissante.

Il est admis depuis longtemps par les responsables politiques que le modèle de croissance étatique adopté au cours des décennies précédentes a participé à la stagnation économique. La région est encore aujourd'hui caractérisée par un secteur privé timide, une faible proportion d'emplois dans le secteur privé formel, conjuguée à un niveau élevé d'informalité. Il est plus que jamais essentiel de promouvoir un secteur privé dynamique en Afrique du Nord, capable de soutenir la diversification économique et la transition vers une croissance verte, à même d'inverser la tendance baissière de l'emploi des femmes et des jeunes dans la région.

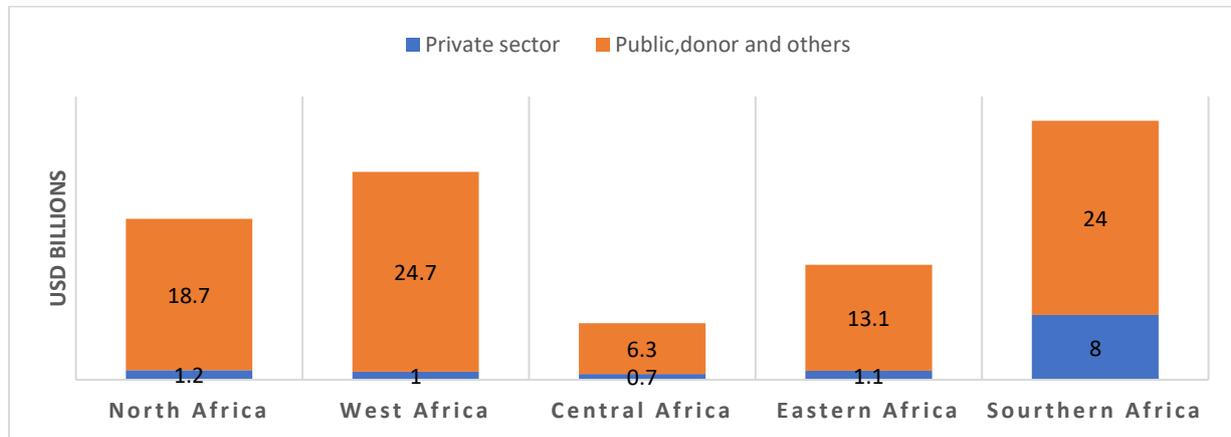
De manière générale, l'Afrique du Nord représente moins de 15% du total des investissements privés en Afrique (Fig 2) et seulement environ 20% des investissements totaux, alors même que la région compte certaines des économies les plus importantes comme le Maroc et l'Égypte et qu'elle représente 28% du PIB africain en 2019. La part du financement du secteur privé dans les projets d'infrastructure s'est élevée à 1,2 milliards de dollars US en 2018 contre 18,7 milliards de dollars US d'investissements publics en 2018 (Fig 3). L'Afrique du Nord est très en retard par rapport à la région de l'Afrique australe où la part des investissements privés dans les infrastructures est plus significative.

Figure 2 : Total des investissements privés en Afrique par région (millions de dollars US)



Source : Finance en Afrique : rapport "pour un développement du secteur privé vert, intelligent et inclusif".

Figure 3 : Financement du Secteur Privé dans les Infrastructures, par Sous-Régions, 2018



Source : Rapport économique pour l'Afrique, CEA (2020).

L'investissement privé en Afrique du Nord restant modeste, la plupart des gouvernements de la région ont adopté des réformes pour développer le secteur privé. À titre d'exemple, le Maroc a su tirer parti de l'emplacement stratégique de Tanger, sur le détroit de Gibraltar, lieu de rencontre de l'océan Atlantique et de la mer Méditerranée, pour attirer les investissements privés. Tanger est aujourd'hui l'épicentre d'une région florissante et très active sur le plan industriel. Selon le classement des meilleures zones franches 2020 de fDi, la zone Tanger Med au Maroc, composée de six zones d'activités couvrant l'automobile, l'aéronautique, la logistique, le textile et le commerce, a été classée 2^{ème} zone économique mondiale après le DMCC (le "Centre multi-produits de Dubaï"), aux Émirats arabes unis. En 2021, 120 millions de dollars d'investissements privés ont bénéficié à 28 nouveaux projets dans toutes les zones d'activités de Tanger Med.

Mais, malgré plusieurs réformes structurelles engagées dans la région, les entreprises locales se heurtent encore, entre autres, à des barrières à l'entrée, à un faible accès au foncier industriel, à la faiblesse du capital social, à des obstacles bureaucratiques, à un cadre juridique inefficace et à un système de passation de marchés publics compliqué. Des enquêtes de la Banque mondiale sur les entreprises indiquent, entre autres, que le financement représente une contrainte majeure ou grave pour 23 à 28% des entreprises égyptiennes, marocaines et tunisiennes de moins de 100 employés, contre moins de 15% pour leurs homologues indiennes, chinoises et turques.

La contribution limitée du secteur privé en Afrique du Nord est à l'origine de conséquences économiques négatives, notamment une imputation inefficace des ressources à travers entreprises et secteurs et une diversification économique limitée. En revanche, et sur une note plus positive, les gouvernements africains devraient pouvoir transformer la crise du COVID-19 en opportunités en promouvant, entre autres, le soutien au secteur privé, en particulier aux petites et moyennes entreprises et aux entreprises dirigées par des femmes.

Plusieurs enquêtes et études ont fait état de la problématique de l'accès au financement comme étant le principal obstacle à la création de PME et d'emplois. Au Maroc et en Égypte, l'offre actuelle de prêts aux PME est bien inférieure à la moyenne des pays en développement (14% du PIB) et représente moins de la moitié de la demande potentielle. De même, il ressort d'une enquête récente menée conjointement par la BEI, la BERD et la Banque mondiale que 80% des entreprises égyptiennes qui ont besoin d'un prêt sont confrontées à des contraintes de crédit (par le rejet de leur demande de prêt ou en étant découragées de faire une demande tout court (Fig.4), soit nettement plus que la moyenne des pays à revenu moyen inférieur (59%). La proportion d'entreprises au Maroc (50%) et en Tunisie (53%) confrontées à des contraintes de crédit est inférieure à la moyenne des pays à revenu intermédiaire inférieur, mais reste néanmoins significative. Une concurrence insuffisante entre les banques réduit l'accès des PME au financement. Le secteur bancaire en Afrique du Nord est souvent associé à des marges de taux d'intérêt et à une rentabilité bancaire plus élevées, ce qui peut dissuader le prêt aux petites entreprises.

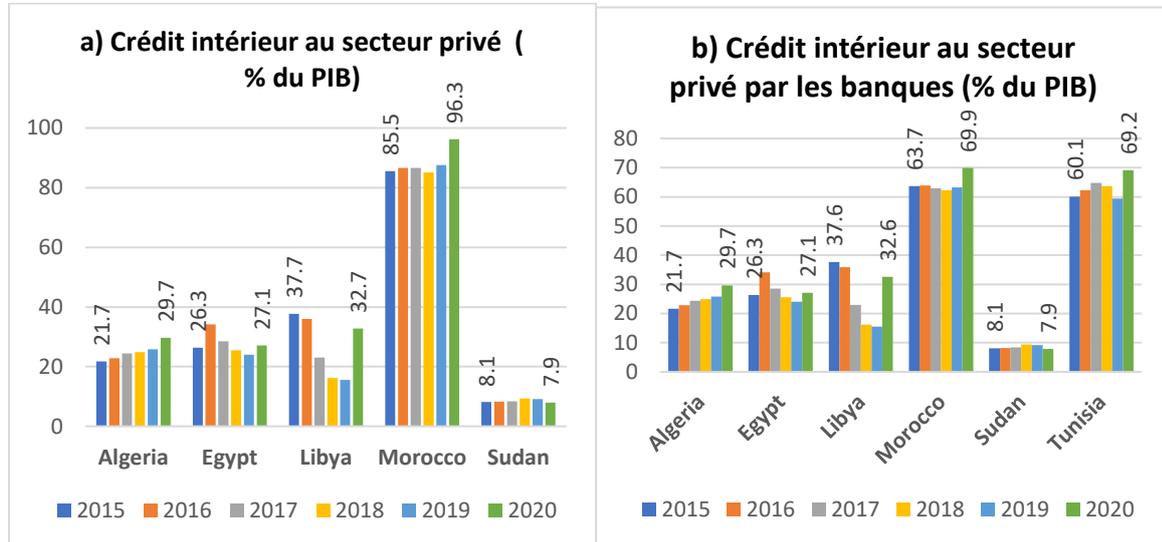
Figure 4 : Entreprises confrontées à des restrictions de crédit en Afrique du Nord



Source : *Finance en Afrique : rapport "pour un développement du secteur privé vert, intelligent et inclusif", 2021.*

La distribution du crédit au secteur privé varie dans la sous-région. En Égypte et en Algérie, le crédit au secteur privé en proportion du PIB est particulièrement faible, tandis qu'en Tunisie et au Maroc, le crédit intérieur dépasse 60% du PIB. En Égypte, le total des actifs bancaires représente environ 85% du PIB en 2019, mais le crédit au secteur privé n'est que de 24%, reflétant l'effet d'éviction de la dette publique (figure 5).

Figure 5 : Crédit intérieur au secteur privé (en % du PIB)



Source : IDM, données sur la Tunisie et la Mauritanie manquantes sous a) et données sur la Mauritanie manquantes sous b).

Les gouvernements d'Afrique du Nord sont appelés à jouer un rôle de régulateur, de catalyseur et de coordinateur pour stimuler la dynamique du secteur privé dans la région. Pour y parvenir, les gouvernements doivent devenir des facilitateurs et poser les jalons d'un secteur privé dynamique en réduisant au minimum les obstacles à la sortie et à l'entrée et en créant des infrastructures complémentaires. Cela nécessitera non seulement la fourniture de biens publics, y compris les biens digitaux, mais également une refonte du système réglementaire pour faciliter l'entrée sur le marché des nouvelles entreprises. En règle générale, la solidité de la gouvernance et la stabilité des institutions favorisent l'accès des PME aux services financiers formels.

2. Objectifs de l'atelier

L'objectif principal de l'atelier est de contribuer à l'accélération du rôle du secteur privé en Afrique du Nord par le partage des bonnes pratiques. L'atelier s'articulera autour de 6 thématiques clés:

- **Un État performant** : L'État joue un rôle essentiel en dotant les entreprises privées des institutions nécessaires à leur développement. Il crée un environnement propice à l'investissement et au commerce en instaurant une politique commerciale, une politique de concurrence, une réglementation des services publics, des systèmes de justice commerciale, une fiscalité, des réformes foncières, des codes du travail et une gestion de l'environnement. L'État doit concevoir des systèmes crédibles pour l'élaboration des politiques. Ces systèmes doivent démontrer que la formulation des politiques est prévisible, que la corruption est contrôlée et que les États devraient s'affranchir de l'influence de groupes d'intérêts spécifiques. Les États doivent accroître leur responsabilité en adoptant la culture du "rapport qualité-prix".



ENCG

سنة الوطنية للتجارة والتسيير
Ecole Nationale de Commerce et de



جامعة عبد المالك السعدي
Université Abdelmalek Essaadi



CEA

- **Accès au financement** : Bien que des progrès significatifs ont été réalisés en Afrique du Nord sur le plan de la consolidation et de la diversification du secteur financier, le plus gros du crédit est essentiellement entre les main de grandes entreprises. En outre, le secteur public absorbe une grande partie du financement bancaire, provoquant un effet d'éviction du secteur privé. Ce constat est évident, par exemple, dans le cas de l'Algérie, où les banques publiques contrôlent plus de 90% du secteur bancaire commercial, alors qu'en Égypte, trois des cinq premières banques sont étatiques. Aussi, l'amélioration de la gouvernance du secteur bancaire par l'augmentation de l'accès et de la concurrence entre toutes les banques (publiques et privées) est une condition indispensable au développement du secteur privé dans la région.

Les marchés financiers sont une source de financement alternative au financement bancaire pour le secteur privé. Il s'agit notamment des marchés de capitaux, tels que les segments du marché des actions spécifiques aux PME, et aux fintech. Ce dernier point pourrait changer la donne, à la fois en réduisant certaines des contraintes ci-dessus sur les prêts bancaires et en ouvrant de nouvelles sources de financement pour les PME, comme le financement participatif (*crowdfunding*), le capital d'amorçage et les plateformes électroniques de pair à pair.

Les marchés boursiers donnent aux entreprises nationales la possibilité de lever des fonds dans les économies développées et de mobiliser l'épargne nationale. Toutefois, tous ces canaux alternatifs appellent la création d'environnements juridiques et réglementaires spécifiques.

- **Chaînes de valeur nationales et régionales** : La présence d'obstacles au commerce en Afrique du Nord, que ce soit par des mesures non tarifaires ou tarifaires, réduit la concurrence sur le marché et, ce faisant, l'efficacité et la productivité moyenne. Pour preuve, l'Afrique du Nord est la région la moins intégrée du continent africain. En 2020, les exportations intra-africaines représentaient à peine 5,1% du total des exportations en Afrique du Nord, et 3,1% pour l'UMA, contre 10,5% pour le COMESA et 19,8% pour la SADC.

La mise en place de chaînes de valeur nationales et régionales efficaces peut également aider les pays à rejoindre les chaînes de valeur mondiales (CVM), notamment dans la sous-région, où seuls la Tunisie, le Maroc et l'Égypte sont relativement intégrés aux CVM. Avec 45% d'intégration des exportations aux chaînes de valeur mondiales, la Tunisie est le pays le plus intégré. Les chaînes de valeur représentaient 43% de la valeur ajoutée des exportations marocaines en 2015, tandis que l'Égypte a le niveau d'intégration des CVM le plus faible, celles-ci ne représentant que 10% de ses exportations en 2018. À cet égard, la prise en compte des disparités régionales sera également déterminante. En Afrique du Nord, l'investissement privé a le potentiel nécessaire pour prospérer si les opportunités offertes par une plus forte implication dans les CVM et une intégration plus poussée en Afrique subsaharienne sont saisies.

- **Capacité à innover** : l'innovation contribue à la solidité de l'économie par la création d'emplois, la création de revenus en plus de constituer un moteur essentiel de croissance économique à long terme. Selon le rapport de l'Indice Mondial de l'Innovation 2020, le Maroc et la Tunisie sont en avance sur les attentes en termes de performance d'innovation, tandis que l'Algérie et l'Égypte sont loin de leur potentiel de performance d'innovation par rapport à leur niveau de développement. Au nombre des obstacles à l'innovation dans la région figurent :



- Le peu de soutien du gouvernement pour l'innovation, la science et la technologie ;
- Un cadre institutionnel faible;
- Un faible niveau d'investissement dans les services à forte intensité de connaissances et dans la création de connaissances ;
- Un système d'innovation fragmenté;
- L'absence de transformation des apports d'innovation en produits d'innovation.

La pandémie de Covid-19 a certes confirmé le rôle de la digitalisation dans la transformation productive d'une économie, toutefois la transformation numérique doit adopter une approche multidimensionnelle, centrée d'abord sur la personne, et solidement ancrée dans la bonne gouvernance.

- **Déficit de compétences** : une main-d'œuvre dûment qualifiée est une condition préalable essentielle au succès de l'innovation et à une productivité soutenue. La Tunisie, le Maroc, l'Algérie et la Mauritanie ont fait des progrès significatifs dans l'éducation de leurs jeunes populations. L'Égypte a pu atteindre de meilleurs résultats au niveau de l'enseignement primaire et a fait des progrès significatif dans la poursuite de l'enseignement secondaire et supérieur. Pour autant, l'Afrique du Nord continue d'accuser un décalage entre les compétences conférées par l'enseignement formel et celles demandées par le secteur privé. Une étude de la CEA a permis de constater que les secteurs publics au Maroc et en Tunisie ont absorbé la main-d'œuvre qualifiée, accentuant ainsi les déficits de compétences dans le secteur privé, créant un impact négatif significatif sur ce dernier. Elle a également révélé la nécessité pour le secteur privé d'investir dans la formation et le développement des employés. Par conséquent, l'aide du gouvernement peut jouer un rôle crucial dans la promotion d'un investissement adéquat et généralisé du secteur privé dans le capital humain. Le choc économique provoqué par la COVID-19 a également creusé le fossé des compétences et rendu plus urgente la nécessité de le combler. La région a besoin de nouveaux investissements et de nouveaux mécanismes pour le perfectionnement et le recyclage, aussi bien pour les compétences générales que pour les compétences digitales.
- **Transition vers une économie verte** : l'Afrique du Nord est particulièrement exposée aux effets du changement climatique, exacerbés par la pandémie du COVID 19 et maintenant par la guerre Russie-Ukraine. Pour atteindre le niveau zéro émission nette, des mesures ambitieuses sont nécessaires. Dans la sous-région, le Maroc et l'Égypte sont en avance sur les autres pays en termes d'investissement dans l'économie verte, notamment par l'émission d'obligations vertes. En septembre 2020, le gouvernement souverain égyptien a émis des obligations vertes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord pour un montant de 750 millions de dollars US et financera un portefeuille de projets verts de 1,9 milliards de dollars US dans les domaines de la prévention et du contrôle de la pollution, de la gestion durable de l'eau et des eaux usées, de la mobilité propre et des énergies renouvelables; de son côté le Maroc a émis, au début de 2020, cinq obligations vertes d'une valeur de 416,7 millions de dollars US.

Face aux contraintes budgétaires actuelles imposées au secteur public, le rôle du secteur privé est essentiel pour mobiliser et canaliser des financements supplémentaires en faveur de la transition verte. Or, la participation du secteur privé aux investissements verts se heurte encore à plusieurs obstacles en Afrique du Nord. À titre d'exemple, le Maroc manque actuellement d'un cadre politique de rétribution de l'utilisation de l'énergie solaire. Aussi, le secteur vert fait

face à une forte concurrence de la part de la production d'électricité à partir du charbon et du gaz, implicitement subventionnée, ainsi qu'à de faibles incitations financières, sous forme – entre autres - de garanties ou d'allégements fiscaux. De plus, les pays ne disposent pas de systèmes nationaux de suivi des investissements verts privés. Il est par conséquent vital que les IFI et les autres acteurs offrent des services de conseil et des solutions financières adaptées qui permettront aux pays d'attirer les investissements et d'aider les entreprises locales à créer des emplois verts.

3. Résultats attendus de l'atelier

A la lumière de ce qui précède, la réunion servira de plateforme:

- permettant aux praticiens d'échanger leurs connaissances sur les difficultés rencontrées par le secteur privé dans la région, ainsi que sur les bonnes pratiques et les solutions innovantes ;
- s'appuyant sur les leçons apprises et les expériences pour identifier les options politiques et les méthodes à même d'en assurer leur mise en œuvre pour dynamiser la participation du secteur privé en Afrique du Nord ;
- convenant de l'élaboration d'une feuille de route pour relever certains des défis en prenant en compte le contexte institutionnel et politique de chaque pays d'Afrique du Nord tout en identifiant des actions communes.

4. Public cible

L'atelier réunira des représentants des ministères des finances, de la planification et du développement économique, notamment des responsables des directions de l'investissement et du secteur privé, ainsi que des décideurs politiques des États membres. Seront également présents des participants du secteur privé, du monde universitaire et des institutions de développement disposant d'une expertise dans le développement du secteur privé.

5. Structure de l'Atelier

L'atelier se veut participatif et interactif, et comprend une analyse structurée d'études de cas, de sessions interactives de questions-réponses et de partage d'expériences permettant l'échange de perspectives personnelles et internationales, régionales et nationales. Étale sur trois jours, cet atelier sera l'occasion de débattre de façon détaillée et de comprendre de pratique les défis pressants du développement du secteur privé en Afrique du Nord:

Jour 1:

- Discours du conférencier principal
- Session 1: Rôle de l'État;
- Session 2 : Accès aux Nouvelles Sources de Financement.
- Session 3 : Chaînes de Valeur Nationales et Régionales;

Jour 2:

- Discours du conférencier principal;
- Session 4 : Table ronde sur la Capacité à Innover (avec la participation de la Zone Franche de Tanger).
- Session 5 : Déficit de compétences : Exemples de Réussite en Afrique du Nord;
- Session 6 : Rôle du Secteur Privé dans la Transition vers une Économie Verte.

Jour 3:

- Visite : Tanger Med

6. Contacts

Pour plus d'informations sur l'organisation de l'événement, veuillez contacter :

Bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord:

Point focal /Coordinatrice

Amandine Nakumuryango

Email: amandine.nakumuryango@un.org

Knowledge Management

Salem Sebbar

Email: sebbar@un.org

Communication

Houda Filali-Ansary

Email: filali-ansary@un.org

Administration/Logistique

Claude Wilondja Kapilukwa

Email: wilondjaclaude@un.org

Documentation

Mohammed Mosseddek

Email: mosseddek.uneca@un.org

Secrétariat

Fouzia Assou

Email: assouqaddou@un.org

Phone (office): (+212) 537 71 56 13 & 537 71 78 29